

# VOIR DIRE

NUMÉRO 17  
MAI-JUIN 1986  
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association  
des Sourds du Montréal  
Métropolitain Inc.



## L'inauguration officielle des locaux rénovés du Centre du jour Roland-Major



CENTRE ROLAND-MAJOR

3700 rue Berri,  
Local 407,  
Montréal.



## 10e Tournoi provincial de ballon sur glace

Association des Sourds de Victoriaville Inc.



**"GALA SPORTIFS"**



# BO-BE Productions Inc.

C.P. 40, Outremont, Montréal, QC H2V 4M7 - ATS/Voix 514 - 272-2629

ÉDITEUR DE L'ANNUAIRE CANADIEN DES ATS

AVIS AUX INTÉRESSÉS!

## ANNUAIRE CANADIEN ATS 1986

MAINTENANT DISPONIBLE

5,00\$



Afin d'assurer la livraison de l'annuaire et votre inscription pour l'année, prière de nous communiquer tout changement ou modification.

À partir de 1986, le coût par annuaire sera de \$5,00.

Pour insérer une annonce publicitaire, communiquez avec nous et nous vous enverrons les contrats nécessaires.

Remplissez la carte d'inscription ci-jointe et faites-la nous parvenir avec votre paiement, à l'ordre de Bo-Be Productions Inc.

S.V.P. ECRIVEZ CLAIREMENT

\_\_\_\_\_  
Nom de famille

\_\_\_\_\_  
Prénom

\_\_\_\_\_  
Nom de l'épouse

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Province

\_\_\_\_\_  
Code postal

NO DE TÉLÉPHONE INSCRIT  TTY / ATS

NO DE TÉLÉPHONE NON INSCRIT  VOIX

\_\_\_\_\_  
Région

\_\_\_\_\_  
No de téléphone

Quelle marque d'ATS utilisez-vous habituellement? \_\_\_\_\_

N.B.: Votre adresse ne sera pas imprimée, mais seulement votre nom, le nom de votre ville et votre numéro de téléphone (ATS ou voix).

### IMPORTANT:

Remplissez ce coupon pour tout changement ou modification.

Joindre votre paiement. Sinon, nous ne pouvons pas vous garantir que le prochain annuaire vous sera livré.

Merci de votre collaboration.



**BO-BE Productions Inc.**

C.P. 40, Montreal, Qué. H2V 4M7

Signature \_\_\_\_\_



# VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

## Bureau de direction

**Directeur:** Yvon MANTHA  
**Secrétaire:** Robert FORGUES  
**Trésorier:** Jacques GARIEPY

## Équipe de rédaction

**Éditorialiste:** Arthur LEBLANC

## Collaborateurs

Yvon MANTHA, Robert FORGUES,  
Rita GAMACHE, Jacques VADEBONCOEUR

## Concepteur graphique

Yvon MANTHA

## Photographes

Christain JODOIN, Jacques GARIEPY,  
Claire LAUZIER, Pierre PETIT,  
Pierre LAFRANCE, Luc MICHAUD

## Abonnement

Jacques GARIEPY

## Composition

Typographie Dynamique Inc.

## Impression

Atelier A.W.

## Abonnement

1 an (6 numéros): 15 \$  
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

## DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.  
Bibliothèque nationale du Canada.  
No d'enregistrement: 002565  
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

## VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410  
Montréal, Qc. H2L 4G9

# SOMMAIRE

Éditorial .....	4 et 5
La parole est aux lecteurs .....	5
Le mot de la présidente de l'A.S.M.M. ....	6
Assemblée générale du C.Q.D.A. ....	7
Nomination .....	7
L'inauguration officielle des locaux rénovés du Centre de jour Roland Major .....	8 et 9
Compte rendu de l'Assemblée générale de l'A.A.P.A.M. ...	10 et 11
Message du Président du comité organisateur du Festival des Arts '86 .....	13
La soirée du 4e anniversaire de VIDÉO-SOURDS Inc. ...	14 et 15
C'est du nouveau le printemps! par le C.L.S.M. ....	16 et 17
Le sommet et les rencontres régionales .....	18
Décès, naissances, etc. ....	19
Jeunesse à la Page .....	20 et 21
Mini-nouvelles de l'A.S.Q. ....	22
8e Championnat canadien de curling pour les sourds .....	23
10e tournoi de balon sur glace de l'A.S.V. ....	24,25 et 26
Compte-rendu du super spectacle de lutte du 12 avril dernier .....	26

## ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente:** Lysette Lamontagne  
**Vice-président:** Jacques Gariépy  
**Secrétaire:** Julie Roy  
**Trésorier:** Paul Groulx

**Directeurs:** Yvon Mantha  
Robert Forgues  
Ronald Théorêt  
**Conseiller spécial:** Arthur LeBlanc



Tél.: 849-1012



## Un plaidoyer pour la bonne entente

Le dernier numéro de **Voir-Dire**, celui de mars-avril, était riche en textes et commentaires de toutes sortes sur le Sommet de la déficience auditive. J'aimerais ici parler de deux de ces textes, en y apportant mes réflexions personnelles.

Tout d'abord, en lisant les commentaires de Pierre-Noël Léger disant que le Sommet a eu lieu grâce à l'A.Q.E.P.A., qui a même mis son congrès de côté pour l'occasion, j'y mettrai des nuances. Il est vrai que l'A.Q.E.P.A. s'est beaucoup impliquée dans l'organisation du Sommet, mais c'est faire fi de l'histoire de la déficience auditive au Québec, que de leur accorder tout le mérite pour la tenue de cet événement qui n'aurait jamais eu lieu sans une volonté collective de toutes les personnes qui s'y sont impliquées de près ou de loin, et surtout qui y ont participé. De ce nombre, l'A.Q.E.P.A. en est, mais elle ne fut pas la seule, loin de là! Pour ce qui est du congrès de l'A.Q.E.P.A., les conférences auxquelles ses membres avaient la liberté d'assister et qu'ils avaient préparées avec tant de soin, ces conférences donc, remplaçaient et dépassaient sûrement en qualité, il me semble, tous les congrès qu'ils auraient pu organiser avec des moyens financiers beaucoup moindres.

Ceci m'amène à une réflexion sur l'A.Q.E.P.A. Sa création il y a déjà pas mal d'années a été faite dans un but louable et répondait réellement à un besoin. Avec le temps cependant, les membres de cette association de parents ont pris toute la place des déficients auditifs du Québec, dépassant de beaucoup le cadre des membres pour lesquels ils existent et le mandat qu'elle s'était donné. C'est alors que les différents ministères, le public et même l'O.P.H.Q. reconnaissent de facto l'A.Q.E.P.A. comme représentante légitime des déficients auditifs du Québec, même si les associations traditionnelles de sourds existaient déjà depuis de nombreuses années. Il a donc fallu que j'écrive un mémoire à l'O.P.H.Q. pour leur expliquer clairement ce qu'était l'A.Q.E.P.A.: un organisme non pas de sourds, mais de parents, donc de représentants d'enfants sourds, et non d'adultes. Heureusement que les choses se sont un peu replacées depuis, et que nous avons retrouvé, nous les adultes sourds, un peu de notre droit de parole.

Un autre point fort de l'A.Q.E.P.A., c'est l'argent que l'on octroie à cet organisme pour créer et maintenir une permanence solide, contrairement aux subventions minimales accordées aux associations de sourds adultes. Comme l'A.Q.E.P.A. est composée de parents, donc d'entendants, ils sont plus au courant des rouages du système pour demander des subventions et ils sont par conséquent plus forts pour obtenir l'aide financière dont ils ont besoin, auprès des différents ministères, de l'O.P.H.Q. et du grand public. Ils composent aussi un électoralat plus visible socialement et plus influent que les sourds, les éternels "handicapés invisibles". Souvent même, le public ne fait pas la différence entre association de sourds, de parents d'enfants sourds et même de fondation créée pour les sourds. Lors de l'organisation du Sommet, j'ai rencontré un entendant qui me disait contribuer financièrement pour aider les sourds. Intrigué, je lui ai posé

des questions sur la façon dont il s'y prenait, et il m'a répondu avoir contribué largement à la levée de fonds qu'avait faite la section de l'A.Q.E.P.A. de sa région.

On me dira sans doute que les sourds n'ont qu'à faire la même chose. Nous en serions bien heureux, si on voulait vraiment nous aider. Quand la Fondation des sourds du Québec a vu le jour, nous pensions alors qu'elle nous aiderait à régler certains problèmes et qu'il nous serait plus facile d'atteindre notre but d'un regroupement provincial grâce à l'appui financier qu'elle nous apporterait. Tel ne fut pas le cas, hélas, et j'en reparlerai prochainement. Pourtant, il y a une quinzaine d'années, les sourds avaient fondé un organisme provincial: la Fédération des sourds du Québec. Mais les représentants des régions éloignées de Montréal se sont vite désistés, faute d'argent pour les frais de représentation, avec le résultat que les sourds de Montréal se sont retrouvés seuls et que l'organisme n'a pas survécu. Une autre tentative, il y a 6 ou 7 ans, a connu la même fin, faute de fonds encore une fois et aussi à cause d'une méconnaissance des rouages politiques de la part des sourds et d'un manque de volonté collective. C'est là l'histoire de l'Association des sourds du Montréal métropolitain (A.S.M.M.) et de sa grande volonté de réunir les sourds de tout le Québec. Aujourd'hui, cette volonté de regroupement refait fortement surface. Avec l'expérience, nous savons qu'il nous faudra des fonds pour réaliser un tel projet. Nous aidera-t-on comme on le fait pour l'A.Q.E.P.A.? Cela reste à savoir. Dans le passé, nous avons souvent essayé de contacter les ministères concernés, mais il nous fallait passer par l'intermédiaire d'entendants qui en ont souvent profité pour trouver du travail rémunéré pour eux-mêmes et gagner ainsi leur vie aux dépens des sourds, en oubliant bien vite nos demandes initiales. Il ne faut donc pas être surpris de la méfiance des sourds à l'égard de certains entendants, ni de la démobilisation des leaders sourds qui, bien souvent, auraient pu occuper ces emplois. Trop peu nombreux sont les non-sourds qui nous écoutent honnêtement, nous aident et nous encouragent; ceux-là, comme la plupart des sourds qui s'impliquent, sont bien souvent des bénévoles. Mais à toujours faire exclusivement du bénévolat, on finit par se vider et par décrocher.

Je m'excuse auprès de mes nombreux amis de la direction de l'A.Q.E.P.A. si certains passages de cet éditorial ont pu les blesser, mais il faut bien que les choses soient dites et expliquées clairement. Il me semble que l'A.Q.E.P.A. et les associations traditionnelles de sourds gagneraient à collaborer ensemble sans se nuire, dans le respect des clientèles et des mandats de chacun, puisqu'il y a amplement de place pour ces deux formes d'associations. Les membres de l'A.Q.E.P.A., toutefois, ne devraient jamais oublier qu'ils ne sont là qu'en fonction des personnes sourdes exclusivement (i.e. leurs enfants), et qu'ils forment une association **POUR** et non une association **DE** personnes sourdes. Il y a là une nuance importante, et si les gens de l'A.Q.E.P.A. comprennent et acceptaient ce fait, ils mettraient certainement tout en oeuvre

(suite de l'éditorial à la page suivante)

(suite de l'éditorial, page 4)

vre pour réaliser une saine coopération avec les associations de sourds existantes, dont seront sans doute membres leurs enfants dans un avenir prochain.

Toujours dans l'esprit de l'analyse des textes du dernier numéro de **Voir-Dire**, j'y ai découvert un commentaire un peu trop négatif à mon avis, celui de Jacques Vadeboncoeur. Il y a des inexactitudes dans ses propos qu'il m'importe de rectifier. C'est très beau de citer une liste de sourds qu'il juge compétentes pour organiser un autre Sommet, mais Jacques a oublié une chose importante: ce n'est pas seulement la compétence ni la volonté de s'impliquer qui comptent. C'est aussi trop souvent une question de disponibilité. Il faut bien avouer aussi que notre handicap en est un de communication et qu'il ne faut pas, comme ça, rejeter du revers de la main toute personne qui n'est pas sourde: nous nous retrouverions vite isolés et limités. C'est sûr qu'il est déplorable qu'il y ait eu plus d'entendants que de sourds sur le comité organisateur du Sommet, et que j'aurais préféré que nous y soyons à force égale. Il faut comprendre cependant que la majorité des entendants du comité étaient des intervenants auprès des déficients auditifs ou des permanents d'organismes oeuvrant dans le domaine de la déficience auditive et que, de ce fait, ils pouvaient disposer de beaucoup plus de temps pour organiser cet événement. Par contre, les sourds du comité organisateur étaient tous des bénévoles, qui accomplissaient ce travail en plus de leur travail régulier, à l'exception de moi-même, qui ai été libéré de mon travail à la toute fin, et pour trois mois seulement. Pour que les autres sourds nommés par Jacques Vadeboncoeur s'impliquent, il faudrait d'abord créer une permanence provinciale, ce qui n'est pas le cas présentement, et ensuite que ces personnes soient libérées de leur travail habituel, avec pleine rémunération.

Un peu plus loin, Vadeboncoeur fait une attaque à peine voilée contre le travail accompli lors du Sommet par Monsieur

François Lamarre. Il le fait même passer, à toutes fins pratiques, pour un "méchant entendant" qui brime les sourds. Pourtant, pour avoir bien connu François pendant toute la préparation du Sommet, je peux affirmer en toute sincérité qu'il respecte vraiment les sourds et que j'ai toujours pu travailler en étroite collaboration avec lui, et cela en toute confiance, puisqu'il était toujours prêt à défendre le point de vue des sourds avec vigueur. D'autres personnes de ce comité organisateur méritent aussi toutes notre admiration. Cessons donc de voir des "boucs émissaires" partout et acceptons avec une affectueuse reconnaissance les entendants qui veulent bien nous aider et travailler avec nous. À lire l'article de J. Vadeboncoeur, on croirait que le seul défaut de tous les entendants à ce Sommet était justement de ne pas être sourds... Pourtant, nous pouvons mutuellement nous apporter beaucoup et nous ne devons surtout pas oublier que les sourds sont et seront toujours des handicapés de la communication. Nous pouvons très bien organiser des événements divers sans l'aide d'entendants, comme des événements sportifs, de grandioses soirées sociales et même des congrès, mais un Sommet tel que celui que nous avons vécu, nous n'aurions jamais pu le réaliser sans l'aide, la compétence et le professionnalisme des entendants, ne serait-ce que pour amener vers nous les décideurs du gouvernement. Entre les sourds et le gouvernement, il faut nécessairement des intermédiaires et ces derniers doivent entendre et connaître les rouages qu'exigent de telles démarches; tout ça est immense et complexe à la fois.

Alors, ne nous coupons pas de l'aide précieuse que veulent nous apporter certains entendants qui connaissent et apprécient les personnes sourdes tout en leur apportant leur appui. Les sourds ensemble peuvent évidemment faire de grandes choses, mais coupés du reste de la population, isolés dans notre solitude silencieuse collective, nous régresserions plutôt que d'avancer.

## LA PAROLE EST AUX LECTEURS

### Les sourds doivent se lancer un nouveau défi!

Par **Jules DESROSIERS**

Actuellement, nous vivons à l'ère de l'informatique. Pourtant, je remarque que les conditions de vie de sourds se sont dégradées. Elles sont moins bonnes qu'il y a 10 ans. Les personnes sourdes sont vues de la société comme des pauvres. Aussi, elles ont moins d'accessibilité aux emplois, excepté pour les travaux ménagers ou manuels. C'est révoltant!

Récemment, j'ai vu dans **Le Devoir** un article datant du 6 janvier dernier, où il est écrit que le revenu moyen par semaine, au Canada, était de 425,12\$ durant le mois d'octobre 1985. Je connais beaucoup de sourds qui gagnent un salaire inférieur à 425,00\$ par semaine. Dans la province de Québec, où la population de sourds est nombreuse, je crois qu'ils sont au plus 10% à gagner 425,00\$ ou plus par semaine. Au contraire, la moitié des entendants gagnent au moins ce revenu. Est-ce que nos conditions de vie sont égales à celles des personnes entendantes? Si non, la communauté sourde doit réagir pour améliorer sa qualité de vie et son confort.

Dans le monde du travail, il y a de plus en plus de place pour la communication, car nous sommes à l'ère de l'informatique. Nous assistons au recul de l'ère industrielle, et il me semble que les sourds sont désavantagés s'ils ne parlent pas. Les patrons s'intéressent surtout aux gens qui peuvent communiquer avec eux. Il faut comprendre que les sourds étaient avantagés de vivre dans l'ère industrielle, car ils pouvaient faire des travaux manuels.

Mais, depuis 15 ans, la vie se transforme; certaines entreprises industrielles sont fermées ou en faillite, de nouvelles entreprises naissent, et le nombre de leurs employés est réduit, grâce à la technologie. Et la communication devient de plus en plus nécessaire au travail. Les sourds deviennent donc moins utiles pour la société. Les employeurs veulent bien engager des personnes sourdes, mais seulement pour des travaux répétitifs ou ménagers. Or, ces emplois ne sont pas intéressants, ni valorisants, ni éducatifs. Ce sont des emplois que les entendants considèrent comme inférieurs.

Je propose donc à la communauté des sourds que nous devons relever un nouveau défi: celui de prendre notre place dans la société de communication. Il n'est pas nécessaire que nous parlions bien, mais nous avons le droit de mener une vie confortable comme les entendants. Aussi, nous avons droit à des emplois intéressants et valorisants. Les sourds doivent se réveiller dès maintenant afin de s'organiser une nouvelle vie pour les 10 ou 15 prochaines années. C'est important que les sourds soient bien préparés face à la société changeante et à la mentalité nouvelle de demain. Si non, la société nous trouvera de moins en moins importante ou nous oubliera complètement. Les sourds seront alors devenus dépendants des entendants.

C'est donc dans leur plus grand intérêt que les sourds doivent agir, pour se recycler et se préparer une vie plus autonome et plus confortable.

# Le mot de la présidente de l'A.S.M.M.



Par Lysette LAMONTAGNE

Salut, mes amis et amies!

Le 20 avril dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc., au Centre de jour Roland-Major.

Avant d'élire notre nouveau conseil d'administration, nous avons soumis aux membres le projet de trois amendements à nos règlements généraux, déjà adoptés par notre conseil d'administration mais qui devaient recevoir l'approbation de l'assemblée générale des membres. Ces trois amendements furent adoptés à l'unanimité. Suite à ces amendements, notre conseil d'administration est maintenant élu pour une période de trois ans, notre année fiscale débutera désormais le 1er avril de chaque année, pour se terminer le 31 mars de l'année suivante, et notre conseil d'administration se réunira à tous les mois au lieu d'à tous les deux mois, pour accélérer notre travail et rendre l'A.S.M.M. plus efficace.

Pour cette année, la cotisation annuelle des membres est demeurée inchangée, soit deux dollars (2,00\$), mais à partir de 1987, elle sera de cinq dollars 5,00\$. C'est la première augmentation de la cotisation depuis la fondation de l'A.S.M.M., il y a déjà 9 ans.

Neuf ans, c'est long, alors j'aimerais vous informer de quelques faits de l'histoire de l'A.S.M.M., car je suis consciente que le public manque beaucoup d'informations sur notre association. Beaucoup de sourds disent même: "C'est quoi, l'A.S.M.M.? J'ai jamais entendu parler de ça!" C'est bien vrai que nous sommes sourds et que nous n'entendons pas ou pas très bien la parole. Alors voici quelques informations visuelles, sur l'historique et les buts de l'A.S.M.M.

L'Association des sourds du Montréal métropolitain fut fondée en 1977 et incorporée en 1980. C'est un organisme sans but lucratif voué à la défense et à la promotion des droits et des intérêts des personnes sourdes de Montréal et des rives Nord et Sud de Montréal. Être un organisme de promotion et de défense des droits signifie que l'A.S.M.M. exerce des pressions auprès des gouvernements pour obtenir et garder le respect des droits et intérêts sociaux des sourds et des déficients auditifs. Par exemple, nous avons aidé les étudiants sourds de la polyvalente Lucien-Pagé à améliorer les services d'interprétation gestuelle dans les classes, et nous les avons aidés à obtenir les mêmes services au cégep. Nous avons aussi aidé à préparer les rapports "Obstacles" du gouvernement fédéral, ainsi que le document "À part... égale" de l'Office des personnes handicapées du Québec.

L'A.S.M.M. voit aussi à informer les sourds des services qu'ils peuvent obtenir dans d'autres organismes. C'est pour cela que nous publions la revue **Voir-Dire**. Nous avons aussi rempli beaucoup de demandes de plans de services de l'O.P.H.Q. pour les sourds, il y a quelques années, pour des subventions pour des ATS et des systèmes de contrôle du bruit (porte, téléphone, fumée, etc.).

Voilà. Ça ne paraît pas, mais c'est déjà beaucoup de travail. Et ce travail, nous désirons le continuer, avec la colla-

laboration de notre nouveau conseil d'administration, élu pour trois ans et qui se compose des personnes suivantes:

**Présidente:** Lysette Lamontagne,  
**Vice-président:** Jacques Gariépy,  
**Secrétaire:** Julie Roy,  
**Trésorier:** Paul Groulx,  
**Directeur:** Yvon Mantha,  
**Directeur:** Robert Forgues  
**Directeur:** Ronald Théorêt



Photographe: Pierre LAFFRANCE

Quant à Arthur LeBlanc, notre ancien directeur administratif, il est présentement en convalescence, suite à une petite opération à coeur ouvert, mais il a bien voulu nous continuer sa collaboration, à titre de conseiller spécial, et nous l'en remercions.

## Un dernier point

Vous avez sans doute remarqué que les numéros de janvier-février et de mars-avril de la revue **Voir-Dire** contenaient beaucoup d'articles sur le Sommet québécois en déficience auditive des 31 janvier, 1er et 2 février derniers, et que ces articles ont considérablement augmenté le nombre de pages de la revue. Alors je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au Sommet, à sa présentation ou qui nous ont exprimé leurs commentaires à la suite du Sommet. Merci aux quatre photographes qui ont réussi à nous donner de très belles images du Sommet, de même qu'à l'équipe de Vidéo-Sourds, pour son émission de "**Vivre sa surdité**" consacrée au Sommet.

Merci aussi à Yvon Mantha et à l'équipe de la revue **Voir-Dire** pour son magnifique travail de rédaction et de conception graphique, ainsi qu'à son éditorialiste Arthur LeBlanc pour ses précieux commentaires et articles tout au long des années de préparation du Sommet et maintenant durant l'après-Sommet.

Pour moi, ce Sommet fut un événement extraordinaire, et il restera l'une des plus belles expériences de ma vie. Merci à tous.

## INFORMATION

Le Ministère du Revenu du Québec possède maintenant un ATME (ATS) pour communiquer avec les sourds et les malentendants.

Les numéros à composer pour rejoindre le Ministère du Revenu du Québec par ATME ou ATS sont:

(514) 873-4455 pour Montréal, et  
1-800-361-3797 partout ailleurs au Québec.

# Assemblée générale annuelle du C.Q.D.A.

Par **Jean-Guy BEAULIEU**,  
directeur général C.Q.D.A.

L'assemblée générale annuelle du C.Q.D.A. (Conseil québécois de la Déficience auditive) a eu lieu samedi, le 10 mai 1986, à l'Institut Raymond Dewar.

Des modifications à la constitution du C.Q.D.A. ont été proposées et adoptées visant à définir le statut des associations-membres. Le nouveau Conseil d'administration a reçu le mandat d'apporter des précisions aux définitions suivantes:

Sont **membres actifs** (avec droit de parole et de vote), les organismes de promotion de déficients auditifs, les associations de personnes déficientes auditives et de parents d'enfants déficients auditifs.

Sont **membres associés** (avec droit de parole seulement), les groupes ou organismes de service qui ont un mandat avoué ou un intérêt particulier pour la cause des personnes déficientes auditives et ce, dans tous les domaines: loisirs, éducation, recherche, culture, travail, science.

Les élections du Conseil d'administration, tenues en après-midi, ont donné le résultat suivant:

## MEMBRES ACTIFS

*Président:* **M. Arthur Leblanc** (ASMM)  
(Association des Sourds du Montréal  
Métropolitain)

*Vice-Président:* **M. Richard McNicoll** (La Bourgade)

*Secrétaire:* **M. Léon Bossé** (ADSQ)  
(Association des Devenus Sourds du  
Québec)

*Trésorier:* **M. Serge Gariépy** (AAPA)  
(Association des Adultes avec problè-  
mes auditifs)

*Autres membres:* **M. Pierre Deschênes**  
(Amicale Régionale des Sourds du  
Saguenay-Lac-St-Jean)

**Mme Sylvie Petit-Ouellet**  
(Association des Sourds de Victo-  
riaville)

**Mme Sylvie Brière**  
(Association des Sourds de Sher-  
brooke)

## MEMBRES ASSOCIÉS

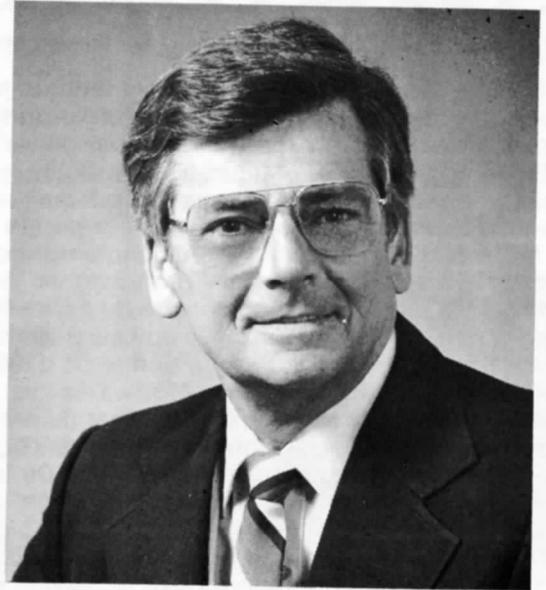
**Mme Nicole Laberge**  
(Fondation des Sourds du Québec)

**Mme Lysette Lamontagne**  
(Société fraternelle nationale des  
Sourds)

**M. Pierre-Noël Léger** (prés. sortant)  
(Ateliers des Sourds)

**M. Gabriel Collard**  
(Institut Raymond Dewar)

## NOMINATION



**Jean-Guy Beaulieu**  
directeur général du CQDA

Depuis le 10 mai dernier, Jean-Guy Beaulieu est devenu directeur général du CQDA. Il remplace Rita Gamache qui, avec Serge Gariépy, sont à l'origine de la mise sur pied de la permanence de l'organisme en octobre 84.

Jean-Guy Beaulieu est une personne devenue sourde actuellement enseignant à la polyvalente Lucien Page. Il possède un baccalauréat en enfance inadaptée avec spécialisation en déficience auditive, un baccalauréat es arts ainsi qu'un brevet supérieur d'enseignement. En plus de son expérience dans l'enseignement, il a été officier de relations publiques aux forces armées canadiennes pendant 5 ans.

Il a oeuvré auprès des sourds comme éditeur du Bulletin de la villa Notre-Dame de Fatima, comme professeur de langage gestuel et enfin comme secrétaire du club Lions Montréal-Villeray (sourds).

À un an de sa retraite à la CECM, il envisage une seconde carrière et est très motivé à travailler à faire avancer le dossier de la déficience auditive.

De par ses qualifications et son expérience, il est la personne désignée pour prendre la relève. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

## CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

**Jean-Guy Beaulieu,**  
secrétaire

# L'inauguration officielle des locaux rénovés du Centre de jour Roland-Major

Par François LAMARRE      Photographe: Pierre LAFRANCE

Plusieurs associations de sourds ont tenu un jour ou l'autre une réunion au centre de jour Roland-Major depuis son ouverture en mars 1981. Les personnes âgées déficientes auditives du Montréal métropolitain quant à elles, connaissent bien les services préventifs et thérapeutiques offerts par le centre dans le but de favoriser leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Cependant cette implication grandissante dans le milieu a été temporairement réduite du 4 avril 1984 au 22 octobre 1985 et ce en raison de travaux visant la rénovation de l'édifice qu'occupe le centre au 3700 de la rue Berri à Montréal, au 4ième étage. Dès lors, tout le personnel et une partie de l'équipement du centre de jour ont été déménagés dans le sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste, à l'angle des rues Rachel et Drolet. Ces travaux, prévus à l'origine pour durer six mois, se sont poursuivis sur une période d'un an et demi. Le personnel et les usagers du centre pourront vous parler longtemps des pauvres conditions dans lesquelles se sont déroulées les activités régulières pendant ces longs mois: absence de locaux fermés, toilettes en haut d'un escalier, manque d'éclairage en raison du peu de fenêtres donnant sur l'extérieur et manque d'équipements spécialisés ont grandement sapé le moral des troupes. Heureusement, le tout est rentré dans l'ordre lors de notre retour dans les magnifiques locaux fonctionnels actuels. C'est pour souligner cet événement que le 27 février dernier fut organisée par les usagers et le personnel du centre une inauguration officielle de ces locaux rénovés. Les lignes qui suivent vous décriront le déroulement de cette journée spéciale.

Tout d'abord, en début d'après-midi, quelques 80 résidents du Manoir Cartierville, accompagnés de bénévoles et membres du personnel, furent reçus par les usagers du centre de jour. L'atmosphère fut très cordiale et tous purent apprécier la chorale et les démonstrations d'activités qui eurent lieu. C'est en début de soirée que les représentants de la communauté déficiente auditive et des services sociaux et de santé assistèrent aux cérémonies de l'inauguration officielle des locaux rénovés, à la remise officielle du mini-bus (don de la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay) et aux démonstrations des services thérapeutiques offerts au centre de jour.



Madame Simone Laframboise, présidente du Regroupement des usagers, coupe le ruban, aidée de Mme Lyne Brissette, conseillère aux programmes.



François Lamarre, Simone Laframboise et Manon Noël remercient Monsieur Jean-Baptiste Renaud, de la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay, pour le don du mini-bus.

Également, l'on procéda au lancement du dépliant qui informe des services offerts au centre de jour. Par la suite, plusieurs personnalités prirent la parole, dont Soeur Marie-Paule Levac, présidente du conseil d'administration du Manoir Cartierville, qui nous a tracé l'historique du centre de jour depuis les cinq dernières années, alors que le directeur général, Monsieur Gilbert Gagnon, a élaboré sur les objectifs poursuivis par le centre de jour et a procédé à l'annonce d'un projet d'une résidence pour personnes âgées sourdes administrée par des représentants de la communauté sourde avec la collaboration du Manoir Cartierville.

Monsieur Luc Bordeleau, du conseil des services sociaux et de santé de la région du Montréal métropolitain, a expliqué le rôle des centres de jour et de la spécificité du centre de jour Roland-Major et a transmis l'accord du C.S.S.R.M.M. au développement d'un nouveau programme pour les personnes âgées devenues-sourdes à raison d'une journée/semaine.

L'on a procédé également à la remise officielle du mini-bus, don de la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay. L'ensemble des personnes présentes remercièrent chaleureusement le représentant de la Fondation, Monsieur J. B. Renaud. Par la suite, la présidente du conseil d'administration de l'O.P.H.Q., Madame Laurette



Nous vous présentons ici l'équipe du centre de jour: de gauche à droite: François Lamarre, coordonnateur, Jacinthe Auger, infirmière, Manon Noël, éducatrice spécialisée, Hélène Hubert, secrétaire, Patricia Décarie, diététiste, Lyne Brissette, conseillère aux programmes, et Christiane Matte, audiologiste de l'Institut Raymond-Dewar.



M. André Boulerice, député du comté provincial de St-Jacques, a aussi pris la parole.



Madame Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous adresse quelques mots.



Ici, Madame Thérèse Daviault, représentante du conseiller municipal Jean Doré, nous promet l'appui des autorités municipales.



Monsieur Gilbert Gagnon, directeur général du Manoir Cartierville.



Monsieur Luc Bordeleau, du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain.



Soeur Levac, présidente du conseil d'administration du Manoir Cartierville.



Nous voyons ici une partie seulement des invités, provenant majoritairement du Manoir Cartierville, du Centre de jour Roland-Major et de la communauté sourde du Montréal métropolitain.



Voici maintenant la chorale du Centre de jour Roland-Major, composée de Mesdames Fortier, Lamy, Plante, Lafontaine, Coulombe et Emery.



Une démonstration de gymnastique douce, par les usagers du centre de jour.

Champigny-Robillard, nous a honoré de sa présence et a invité l'équipe du centre de jour Roland-Major à répondre aux offres de collaboration des organismes représentés afin de poursuivre le développement des services à l'intention de notre clientèle déficiente auditive âgée.

Enfin, le député provincial de Saint-Jacques, Monsieur André Boulerice et Madame Thérèse Daviault, représen-

tante du conseiller municipal Monsieur Jean Doré, nous ont assuré de la collaboration des deux paliers de gouvernement aux projets du centre de jour Roland-Major. Il ne faudrait pas oublier de mentionner la présence de membres du comité organisateur et du secrétariat du dernier Sommet sur la déficience auditive.

Bref, une journée bien remplie où plusieurs ont pu renouer connaissance avec des amis autour d'un petit goûter.

#### AVIS AUX PERSONNES ÂGÉES

Monsieur Jean Doré et sa représentante Madame Thérèse Daviault sont membres du R.C.M. (Rassemblement des citoyens de Montréal). C'est le parti d'OPPOSITION contre celui du maire Drapeau. Le parti du maire Drapeau se nomme le P.C.M. (Parti civique de Montréal). La collaboration de la ville de Montréal aux projets du centre de jour Roland-Major pourra se faire aussi bien avec les conseillers municipaux de Jean Drapeau que de Jean Doré. Ne vous laissez pas influencer!

— La rédaction de **Voir-Dire**

# Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal, Inc.



Photographe:  
Pierre LAFRANCE

Par Serge GARIÉPY  
Directeur général de l'A.A.P.A.M.

Si les chiffres sont exacts, la 9<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal a eu lieu au Centre 7400 (anciennement l'Institution des sourds de Montréal), à 13:00. C'est donc avec nostalgie que nous nous sommes réunis dans ces locaux qui furent pour la moitié masculine d'entre nous (les plus de 30 ans surtout) notre "Alma Mater".

L'assemblée s'est bien déroulée. Le président, Richard McNicoll, a présenté un rapport sur nos activités pour l'année 1985-1986, expliquant les points principaux de ce que notre association a réalisé. Il a souligné le succès de notre projet de leadership ("B.E.L.T."). En grande partie grâce à ce projet, le nombre de nos membres a triplé, passant de 80 à 240. Ensuite, comme directeur général, j'ai présenté aux membres les points intéressants à venir durant l'exercice 1986-1987.

Avant la pause, le président a décerné cinq certificats de membre honoraire à des personnes qui se sont dévouées sans compter pour notre association et au nom des sourds. Le premier récipiendaire fut M. Macklin Youngs, un ancien président et l'un des pionniers de l'A.A.P.A. La deuxième fut Mme Joan Westland, qui fut longtemps coordonnatrice de notre association avant d'aller travailler à Ottawa pour le C.C.C.D.A. La troisième, elle aussi bien connue dans le monde des sourds, fut présidente de l'A.A.P.A. après Macklin Youngs et fut également coordonnatrice après le départ de Mme Westland, tout en continuant toujours à travailler pour la cause des sourds. C'est Mme Lysette Lamontagne.



Nous voyons sur cette photo MM. Richard McNicoll et Serge Gariépy, respectivement président et directeur général de l'A.A.P.A.M., remettant un certificat de membre honoraire à M. Macklin Youngs, ancien président et pionnier de l'A.A.P.A.M.

Les récipiendaires des deux autres présentations furent des organismes. Le premier fut Vidéo-Sourds Inc., qui travaille conjointement avec nous pour sensibiliser le public via le médium télévisuel, et l'autre fut le commerce Montréal Sté-

réo Vidéo, du Centre d'achats Domaine, dont le personnel consacre du temps à apposer l'étiquette identifiant les émissions sous-titrées sur les cassettes vidéo dont le contenu est sous-titré. Tous ces récipiendaires ont bien mérité notre reconnaissance et nos encouragements à nous maintenir leur appui.



Mme Joan Westland, directrice générale du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (C.C.C.D.A.), qui fut durant de nombreuses années coordonnatrice de l'A.A.P.A.M., reçoit ici son certificat de membre honoraire, des mains de MM. McNicoll et Gariépy.



Mme Lysette Lamontagne, une ancienne présidente de l'A.A.P.A.M. qui avait ensuite succédé à Joan Westland comme coordonnatrice, a aussi reçu un certificat de membre honoraire.



Un autre certificat de membre honoraire a été décerné à l'équipe de Vidéo-Sourds, Inc., en reconnaissance de ses nombreux services à l'A.A.P.A.M., notamment pour l'information de la population sourde du Québec par le médium télévisuel. On voit ici ses principaux représentants, MM. Yvon Mantha, vice-président, et Pierre LaFrance, président, en compagnie de MM. McNicoll et Gariépy, de l'A.A.P.A.M.

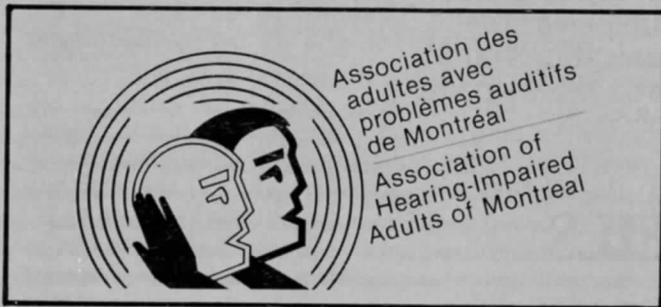


Voici le nouveau conseil d'administration de l'A.A.P.A.M. pour le terme 1986-1987.

Nous avons ensuite procédé à l'élection des administrateurs pour le terme 1986-1987. Notre président **Richard McNICOLL** a été réélu pour une deuxième année consécutive. Les nouveaux administrateurs qui compléteront désormais notre équipe sont:

*Vice-président:* **François Packard**  
*Secrétaire:* **Robert Forgues**  
*Trésorier:* **Hélène Hébert**  
*Directrice:* **Mireille Caissy**  
*Directeur:* **Jacques Gariépy**  
*Directeur:* **Jacques Dufresne**

Je souhaite à tous la bienvenue, et j'espère qu'un bon esprit de collaboration règnera entre nous durant l'année qui s'annonce. Et un gros merci à tous les membres présents, car sans vous, nous n'aurions pas eu d'assemblée.



### EXIGENCES DE L'IMAGE À PROJETER:

L'AAPAM est une association de personnes ayant de la difficulté ou l'incapacité de percevoir des sons. Ses principales préoccupations sont de les aider de différentes façons et de sensibiliser le reste de la population. Le nouveau symbole doit refléter la réalité des gens concernés sans faire sentir leur malaise d'une façon émotive, sans évoquer la pitié. Au contraire, être positif et constructif en leur donnant le sentiment de la dignité, du courage et de la fierté d'appartenir à un groupe compréhensif et solidaire, dont le but est de les réunir, leur donner de la confiance et de les aider dans leur démarche.

### SYMBOLE

Ce symbole se veut à la fois descriptif et porteur d'espoir.

Il illustre ce qui se passe quand on a la difficulté ou l'incapacité de percevoir les sons. Les ondes environnantes ne se rendent pas. Ce qui en résulte est que la personne concernée est isolée de l'environnement sonore, elle est en quelque sorte enfermée dans un espace silencieux. Il n'en est que pour sa tête, car le reste du corps fonctionne normalement.

Visuellement, la réalité décrite est illustrée par des ondes sonores (les cercles concentrés), arrêtés par un mur invisible formant ainsi autour de la tête "un cube imaginaire". C'est cet espace vide de sons dans lequel ces personnes sont enfermées.

La présence humaine est au centre de ce symbole, elle est sa raison d'être ainsi que celle de l'association qu'il représente.

Les personnages illustrés, placés dans la situation décrite plus haut, sont deux adultes de sexes opposés et de couleurs différentes pour souligner l'aspect non-discriminatoire de l'association.

Visuellement, ces personnes sont tout à fait normales, car la surdité est un problème qui ne se voit pas, donc les mêmes traits du visage expriment la ressemblance de leur situation. Les contours linéaires aux angles aigus leur donnent un air tendu, inquiet (de leur situation) et à cause du besoin d'être comprises et aidées.

L'illustration met en valeur leurs yeux et sourcils expressifs, la bouche entrouverte comme pour lancer un appel, pour démontrer la faculté et la maîtrise de ces organes. C'est leur façon de communiquer avec le monde extérieur.

La main, en couleur solide pour la faire ressortir de l'ensemble, a double fonction: elle démontre le blocage auditif - le coeur du problème et aussi la faculté de gesticulation. Les doigts légèrement écartés peuvent être interprétés comme "blocage partiel." Il est laissé à l'imagination de chacun à savoir, si la personne du fond est un malentendant (avec doigts écartés) ou un sourd. On sait que l'association regroupe des gens de différents degrés de surdité.

Les deux visages sont tournés dans la même direction, vers le même but. Leurs regards orientés vers le haut se posent sur le logo de l'association qui est leur prolongement (la même inclinaison), comme pour exprimer leurs attentes de cet organisme. Ce regard vers le haut signifie l'espoir, la fierté d'appartenance et inspire le courage.

TÉL.: (514) 931-4555

**IAN MARK & ASSOC.**  
 AUDIOPROTHÉSISTE  
 HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.  
 MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

## PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux  
 Claudette Hogue  
 Audioprothésistes

**4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.**

Tél.: 843-6789 • 843-3679  
 Près du métro Mont-Royal

# CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Bell Canada s'est depuis toujours efforcée de trouver des solutions pratiques aux difficultés de communication des personnes atteintes de troubles particuliers. C'est dans cette optique que Bell a créé le Centre de télécommunications pour personnes handicapées et a mis au point des appareils spéciaux.

## LES APPAREILS

Ces appareils auxiliaires sont plus précisément destinés aux personnes atteintes de troubles de l'ouïe, de la vue, de la parole ou de troubles moteurs.

## LE PERSONNEL

Le personnel du Centre de télécommunications pour personnes handicapées a été expressément formé pour aider les personnes ayant certaines difficultés à utiliser l'appareil téléphonique.

**Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à communiquer avec nous.**

Par téléphone de Montréal: 932-2232,  
de l'extérieur sans frais: 1 800 361-8412.

Par Visuor (Marque de commerce de Northern Télécom Ltée)  
ou téléimprimeur de Montréal: 932-1198,  
de l'extérieur sans frais: 1 800 361-6476.

**Ou écrivez-nous au Centre de  
télécommunications  
pour personnes handicapées**

**Téliboutique Bell**  
Plaza Alexis Nihon  
1500, rue Atwater, Altitude 3  
Montréal H3Z 1X5

# Bell

**Pour une  
meilleure  
communication**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR



**Guy LEBOEUF**  
Président du Comité  
Festival des Arts '86

À l'occasion de la célébration du 8e Festival national biennal des Arts de la Société culturelle canadienne des sourds, à Montréal, du 9 au 12 juillet 1986, je désire adresser une très cordiale bienvenue à tous à l'hôtel Le Reine-Élizabeth.

Plusieurs conférenciers nous parleront des expériences culturelles des sourds canadiens et américains.

Il y aura aussi une exposition d'oeuvres d'art et d'artisanat exécutées par des artistes sourds canadiens.

Le 9 juillet, dans la soirée, il y aura une présentation des bannières des Sociétés culturelles provinciales du Canada, suivie d'une parade de mode et d'une collation, le tout couronné par le tirage d'un voyage à Miami pour une personne (un aller-retour de Montréal à Miami).

Le 10 juillet, dans l'après-midi, nous ferons un tour de ville à Montréal, avec une visite à l'exposition "**Chine, trésors et splendeurs**" et un souper typiquement québécois.

Le 11 juillet, il y aura un grand banquet suivi du couronnement de Mlle Sourde du Canada. 10 jeunes filles sourdes venant de plusieurs provinces canadiennes y participeront. Ce sera une des plus grandes fêtes de l'année pour les sourds canadiens.

Le 12 juillet, une soirée dansante accompagnera la remise des prix **Dextérité** aux gagnants des concours d'expression culturelle, à la salle de bal de l'hôtel.

Ce Festival national des Arts est probablement le seul de ce genre dans le monde. Il rassemble des sourds qui partagent des informations sur notre langue et notre culture, et il est l'occasion majeure où nous pouvons admirer et encourager nos sourds talentueux.

Je vous souhaite une très agréable semaine d'activités. Je suis certain que vous trouverez ce Festival bénéfique et qu'il vous apportera plusieurs années de merveilleux souvenirs.

C.P. 351, Succ. "A",  
Montréal, Québec H3C 2T1



## L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

### C'est aussi votre responsabilité!

Depuis 4 ans et demi, l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) fait les sous-titres pour la télévision. Il serait important pour vous de venir à l'ACDS pour recevoir des informations et des détails techniques pour mieux comprendre les sous-titres. Nous voulons vous donner des explications pour rendre votre lecture plus facile et plus claire.

Par le biais de VOIR DIRE, nous vous écrivons que nous voulons vous aider. Si vous avez des questions, vous pouvez écrire, téléphoner ou venir à l'ACDS en prenant rendez-vous deux semaines à l'avance.

Faites parvenir questions et commentaires à:

Sylvie Leduc (entendante)  
ou Gemma Morneau (sourde)  
**ACDS**  
910 est, de la Gauchetière  
bureau 290, Montréal, Qc  
H2L 2N4  
Tél.: (514) 284-9125 (ATS)

# La soirée du 4e anniversaire de Vidéo-Sourds: un éclatant succès!

Par Robert FORGUES



le château  
**Royaume  
du sport**

Encore une fois cette année, je me suis fait un devoir d'assister à la soirée annuelle marquant l'anniversaire de Vidéo-Sourds Inc., les producteurs de la toujours populaire émission "Vivre sa surdité". C'est le 29 mars dernier que cet anniversaire fut célébré, à la salle St-Édouard, à Montréal. Au moins 300 personnes ont aimablement répondu à l'invitation des organisateurs.

Après avoir dû attendre jusqu'à 9:30, en jasant et en sirotant boissons gazeuses et autres breuvages, à cause des offices liturgiques en cours à l'église au-dessus de la salle, les spectateurs purent enfin assister à l'ouverture de la soirée: une chason interprétée par Daniel Chase et intitulée: "Mon coeur vous dit: je t'aime."

Immédiatement après, débuta la parade de mode tant annoncée, et organisée avec beaucoup de brio par Caroline Smith, aidée par un "professeur" en la personne de Mar-

tin Bélanger. Les vêtements de confection (prêt-à-porter) qui nous furent présentés furent très nombreux (j'ai même reconcé à les compter), et leur présentation fut divisée en différents thèmes: à la disco, le chic, à la plage, en voyage, au sport, etc. C'étaient des vêtements mode de coupe popu-

Photographe: Pierre LAFRANCE



Daniel Lafantaisie  
et Dina Francisque.



Caroline Smith.



Pierre Bibeau.



Hélène Vincent.



Benoît Landry.



Denise Martin.



Martin Robert.



France Cordeau.



Alain Gravelle.



Dina Francisque.



Chantal Vézina.

laire et d'allure jeune, une gracieuseté des boutiques Le Château et Royaume du Sport. Onze mannequins sourds, soit 6 femmes et 5 hommes, contribuèrent au succès de l'événement, et les photos qui accompagnent cet article vous donneront une meilleure idée de leur spectacle.

Cette longue parade de mode fut entrecoupée d'une autre chanson de Daniel Chase, intitulée: "petites femmes", et de diverses annonces publicitaires. C'est ainsi que Richard McNicoll et Serge Gariépy, respectivement président et directeur général de l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal (A.A.P.A.M.), nous présentèrent le nouveau logo de cet organisme. On trouvera ailleurs dans ces pages une description détaillée de ce logo. D'autres annonces publicitaires suivirent, dont celle concernant un gala de lutte, présentée par le promoteur Jacques Vadeboncoeur, dérangé pour la circonstance par deux lutteurs sourds. Une autre annonce, présentée par Guy Leboeuf et Thérèse Routhier-LeSiège, concernait le prochain Festival biennal des Arts de la Société culturelle canadienne des sourds, qui aura lieu à Montréal en juillet prochain. Enfin, suite à un petit discours de remerciement de Marcel Mimeault, les onze mannequins, l'organisatrice et le "professeur" furent présentés à l'assistance, et ils furent chaudement applaudis.

La deuxième partie de la soirée était consacrée au spectacle de l'unicycliste-jongleur-magicien et clown Pié-Pié (Pierre Bergeron). Il a réussi de nombreux tours, tout en déridant et mystifiant l'assistance. À la fin de son spectacle, il a eu la surprise de recevoir une plaque-souvenir en remerciement de sa participation assidue aux soirées de Vidéo-Sourds depuis déjà quelques années.



Nous voyons ici Pierre Bergeron (le clown Pié-Pié), recevant une plaque-souvenir des mains de Pierre Petit, en reconnaissance de sa précieuse collaboration dans le domaine de la magie.

Le clou de la soirée fut évidemment le tirage des prix de présence, une gracieuseté des toujours fidèles commanditaires J.M. Saucier Ltée. Le four à micro-ondes a été gagné par Jean-Claude Simoneau, d'Asbestos, alors que les deux magnétoscopes "Emerson" furent gagnés par Cécile Baribeau, de Montréal, et Diane Savoie. Quelques autres prix destinés à commémorer le retour du printemps et la fête de Pâques, tels que du chocolat et quelques bouteilles de vin, furent également tirés au sort. Mme Jeanne d'Arc Vincent, de St-Hyacinthe s'est mérité le lapin en chocolat, alors que les bouteilles de vin furent gagnées par Claire Goulet, de Joliette, et Mme Denis Martel, d'Iberville. Martin Robert a également gagné une bouteille de vin.

On a alors annoncé que M. Marius Latulippe sera le président du comité organisateur du 5e anniversaire de Vidéo-Sourds, en 1987. L'assistance s'est ensuite lentement dispersée, aux petites heures du matin, fatiguée certes, mais la tête remplie de souvenirs. Sera-t-elle présente lors du 5e anniversaire? Je n'en doute pas!



Cécile Baribeau, l'une des deux gagnantes d'un magnéscope Emerson.



Denise Savoie, heureuse gagnante d'un magnéscope de marque "Emerson".



Le four à micro-ondes a été remporté par Jean-Claude Simoneau, d'Asbestos.

Photographe: Christian JODOIN

### Nouveau conseil d'administration de Vidéo-Sourds, Inc. Pour l'année 1986-1987



De gauche à droite, assis: Yvon Mantha, vice-président; Pierre Lafrance, président. Debout: Pierre Petit, directeur général; Mathieu Larivière, assistant-secrétaire; Sylvie Demers, secrétaire; Luc Martin, trésorier.

# C'est de nouveau le printemps!



Par **Luc MICHAUD**  
Président du C.L.S.M.

Enfin, nos activités récréatives et sportives viennent de se terminer en beauté après 9 mois bien remplis. Les responsables des diverses activités ont bien rempli leur mission. Mais les participants aux diverses activités sportives qui avaient lieu au local du C.L.S.M. avaient bien hâte de sortir de leur trou comme la marmotte. Maintenant que le printemps est arrivé, les membres vont pouvoir sortir pour respirer l'air pur en faisant des activités à l'extérieur (dehors), comme le jogging, le jardinage, le camping, la pêche, les voyages, etc.

Mais les activités du C.L.S.M. ne s'arrêtent pas là. D'autres activités sont en préparation: le festival d'été, le 10e anniversaire de notre local, en août prochain, etc. Cette année, la soirée des sportifs va remporter un franc succès car nous rendrons hommage à tous les gagnants des sports par équipes, soit: les grosses quilles, les dards, les sacs de sable et le hockey cosom. Tous les gagnants recevront des bourses et des trophées. Je voudrais dire personnellement à tous les gagnants mes sincères félicitations pour votre participation et je vous encourage tous à revenir l'an prochain pour battre les vainqueurs de '85-'86. Je voudrais aussi remercier tous

les responsables des divers comités sportifs pour avoir donné de leur temps pour s'occuper de nos membres en organisant des soirées sportives. Je pense que chaque responsable a réalisé de belles expériences dans l'exercice de ses fonctions au cours de l'année.

Vous savez tous que votre organisme s'est énormément développé dans le domaine du loisir, et c'est grâce aux membres du C.L.S.M. qui ont bien voulu aider le Centre en organisant les divers programmes de loisirs. Personnellement, en tant que président du Centre des loisirs des sourds de Montréal pour la cinquième année consécutive, j'ai vu grandir le C.L.S.M. grâce à ses activités de loisirs, de sport et de culture, et je pense qu'il faut toujours continuer à faire progresser ces activités, même si un jour je ne serai plus président. Comme une expression le dit si bien: "Je n'ai pas cherché ma gloire, un autre prendra ma tâche."

Cette année, le projet du gouvernement fédéral dans le cadre du programme "Canada au travail" s'est terminé en beauté le 21 février. Le nouveau programme gouvernemental va entrer en vigueur en septembre prochain, et j'ai bien l'espoir que le gouvernement va continuer de nous aider à poursuivre nos activités de loisirs. Notre projet "Nouveaux horizons" pour personnes âgées est terminé aussi, depuis décembre dernier. Les membres qui en profitaient étaient inquiets quant à la possibilité de recevoir une deuxième subvention, et je suis heureux de vous dire que le gouvernement a accepté de nous subventionner pour la deuxième fois. Le montant accordé sera de plus de \$8,000.00 pour les activités de loisirs de l'âge d'or. J'espère que les membres seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle. Les activités de loisirs pour les personnes âgées ont lieu au Centre

Photographe: **Luc MICHAUD**

**Soirée des sportifs – Samedi, le 3 mai 1986**



Mme Claire Mélançon reçoit ici des mains du président et du secrétaire-trésorier de la ligue le trophée de la meilleure moyenne féminine de la saison.



L'équipe Mackay, championne des éliminatoires de hockey cosom 1986.



L'équipe "Corvette", championne de la ligue des dards pour l'année 1985-1986, à la fois pour la saison et pour les éliminatoires.



Voici l'équipe "New-Jersey", championne de la saison 1985-1986 des sacs de sable, accompagnée du président de la ligue, M. Jacques Guérard.



M. Claude Landry et Mme Thérèse Turgeon tiennent les deux trophées qui les identifient comme champions de la saison et champions des éliminatoires 1985-1986 aux sacs de sable.

des loisirs des sourds de Montréal, les lundi et mercredi, de 9 heures à 22 heures. Environ 80 personnes bénéficient de ces activités. Je vous encourage donc à continuer de participer à ce programme offert pour le bien-être des gens du 3e âge du C.L.S.M.

Cette année, je ferai une demande de subvention aux divers paliers de gouvernement pour obtenir les sommes d'argent dont nous avons besoin pour nos activités pour les adultes et les jeunes. Cette année, nous avons reçu des subventions de la ville de Montréal pour les activités pour les jeunes sourds et pour les activités sportives, de loisirs, et de culture pour l'année '86-'87. Nous espérons recevoir les subventions demandées, car il y a eu des coupures budgétaires au M.L.C.P. (Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche).

Très bientôt également, j'aurai un entretien avec le député de notre comté pour lui demander de l'aide financière pour la rénovation de notre local, car cela fait 10 ans qu'on n'a pas fait de rénovations, et il faut changer un peu le décor, pour mettre le local propre et respirer du bon air pur. Il y a bien des membres de notre organisme qui se plaignent des mauvaises odeurs des cigarettes, de la cuisine et de la senteur d'humidité. Soyez donc assurés, chers membres, qu'on va installer bientôt des ventilateurs pour que vous n'ayez plus à sentir ces mauvaises odeurs.

Je voudrais aussi vous parler un peu des jeunes. Au mois de septembre dernier, on a commencé une nouvelle activité, surtout pour les jeunes filles: le ballet-jazz. Beaucoup de nos membres n'avaient jamais entendu parler de cette nouvelle activité. C'est tout nouveau pour notre organisme mais, avec le temps, le ballet-jazz va devenir aussi populaire que les grosses quilles. Comme les jeunes ont de la difficulté à s'organiser des activités pour l'année '86-'87, on va former un comité spécial pour leur venir en aide et leur montrer comment organiser une soirée de rencontre ou une autre activité. C'est, je crois, la meilleure solution pour les aider à réaliser leurs projets.

Aussi, depuis longtemps, je pense à organiser une nouvelle activité pour les jeunes: le scoutisme, c'est-à-dire former des troupes de scouts et de guides. Ce serait une très



Tous les présidents du comité des sports posent ici avec le président du C.L.S.M., pour nous signifier "mission accomplie".

bonne chose pour nos jeunes, car ils pourront ainsi apprendre à assumer diverses responsabilités. Donc, on formera un comité avec des experts dans le domaine du scoutisme, et cette activité va probablement débuter au mois de décembre 1986. D'abord, ce comité va envoyer une lettre aux parents des enfants sourds pour leur demander ce qu'ils pensent de cette idée. Ensuite, nous espérons que nos jeunes vont aimer le scoutisme.

J'aimerais enfin aviser tous les sourds du Québec que le Centre des loisirs des sourds de Montréal va fêter deux grands événements cette année: le 10e anniversaire de l'existence du local du Centre, le 30 août 1986, et le 85e anniversaire de fondation du C.L.S.M., le 18 octobre. Il ne faut pas manquer ça. En terminant, au nom du Conseil d'administration et en mon nom personnel, je souhaite à nos membres et aux étudiants sourds de Lucien-Pagé, du cégep du Vieux-Montréal et de l'école Gadbois BONNES VACANCES, REPOSEZ-VOUS BIEN ET REVENEZ-NOUS EN PLEINE FORME!

Sincères félicitations aux nouveaux présidents, de la part du Conseil d'administration du Centre des loisirs des sourds de Montréal, à:

**Claire Mélançon**, du Club Abbé de l'Épée,  
**Lysette Lamontagne**, de l'Association des sourds du Montréal métropolitain.  
**Pierre Lafrance**, de Vidéo-Sourds.

Association au Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs



3700 Berri, Suite 486  
 Montréal, Qué. H2L 4G9  
 514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE



## Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

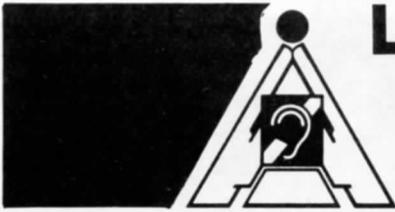
LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

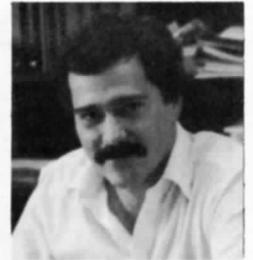
### CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1985/1986

**Président:** Luc Michaud  
**Vice-président:** Raymond Richer  
**Secrétaire:** Claude Landry  
**Trésorier:** Maurice Baribeau

**Directeur de la culture:** Francis Lambert  
**Directeur des Loisirs:** André Rochette  
**Directeur des Sports:** Gilles Gravel



# Le sommet et les rencontres régionales



Par François LAMARRE

J'ai lu avec un grand intérêt tous les articles se rapportant au Sommet parus dans le dernier numéro de la revue "Voir-Dire". Cela se comprend, j'ai travaillé plus de 18 mois à l'organisation de cet événement et je voulais ainsi mesurer l'impact de cet important investissement humain et financier auprès de la communauté déficiente auditive du Québec. Contrairement à ce que je m'attendais d'y retrouver, la grande majorité des réflexions ne se limitaient pas à dénoncer un petit événement particulier ou souligner les différences entre les intérêts des sourds, devenus-sourds, malentendants, parents d'enfants sourds, et j'en passe. Non, les commentaires se préoccupaient de faire une critique constructive de l'événement et de mettre au grand jour des interrogations que je qualifie de fondamentales: le degré d'implication des personnes déficientes auditives à l'organisation du Sommet; la place occupée par les "entendants" au comité organisateur, le questionnement sur les suites à donner en sont les principales. Ces propos que la communauté déficiente auditive du Québec aura à analyser au cours des prochaines années découlent d'une volonté de travailler ensemble...de se **concerter**.

Cependant s'il est un point qui devrait être étudié en priorité si l'on veut un jour parler de communauté déficiente auditive du Québec et d'union autour d'un projet commun, c'est bien de disparité régionale qu'il faut se préoccuper. Pourquoi? Je vous invite à lire (ou à relire) l'article de l'amicale régionale des sourds, Saguenay-Lac St-Jean, pour trouver une certaine réponse. Qu'y retrouve-t-on? Le problème du degré de préparation d'une région par rapport à une autre et je m'explique:

Nous avons tenté de faire du Sommet un lieu d'échange, de rencontre mutuelle, d'information et

d'élaboration d'objectifs communs. Pour ce faire, nous avons parcouru le Québec grâce au dévouement d'Arthur Leblanc pour tenter de préparer tous et chacun à établir des concertations régionales afin de les livrer à l'intérieur d'ateliers pour permettre l'élaboration de recommandations propres à la déficience auditive du Québec. Et qu'est-il advenu de ce grand principe? La constatation de chacune des régions est fort différente l'une de l'autre, certes; mais plus fondamentalement, c'est que chaque région ne se définit pas selon les mêmes paramètres. Les recommandations issues des ateliers du Sommet donnent l'impression que le fait de les entériner ou de les réaliser règlera entièrement tous les problèmes à l'échelle du Québec. C'est ici que l'on risque de se faire jouer un vilain tour. En effet, chaque région présente des particularités qui lui sont propres et là-dessus le rapport du Sommet est muet. Il nous faut donc donner suite aux procès-verbaux issus des rencontres régionales tenues en novembre et décembre dernier, en les transmettant à certains décideurs gouvernementaux, patronaux ou autre, et ce dans chacune des régions. Ainsi, si des décisions seront prises au niveau provincial grâce aux recommandations du Sommet, des décisions pourront également être adoptées au niveau régional rendant par le fait même le caractère provincial au Sommet sur la déficience auditive.

C'est Arthur Leblanc qui m'a fait réaliser ce vide régional des suites que l'on veut donner au Sommet et c'est grâce à cette préoccupation régionale qu'il a acquis au cours de ses visites dans tous les coins du Québec qu'aujourd'hui je veux m'associer à lui pour finaliser ce dossier.

L'idée est donc lancée et c'est aux régions d'y répondre...

## VOIR DIRE ?

Connaissez-vous la revue

**oui - non - un peu...**

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

**Quel prix?**

Seulement 15,00\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez vous**, par la poste.

**Quoi de mieux?!!!**

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

**abonnement**

Veillez s'il-vous-plaît m'abonner à la revue "Voir Dire" pour 1 an, 15,00\$: ( ) (COCHEZ)

Veillez m'inscrire parmi vos membres de l'ASMM, 2,00\$: ( )

Je joins un chèque de: \_\_\_\_\_ \$ ou un mandat-poste

de: \_\_\_\_\_ \$, fait à l'ordre de: Revue "Voir Dire".  
(Pour tout paiement, un reçu est automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ( )

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App.: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"  
3600, rue Berri, Bureau 410  
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012

# ✝ Décès, naissances, etc. ○

## Décès.

À Blainville, le frère de Ursule Gendron (Sr. de N.-D. des 7 Douleurs), est décédé le 9 mars 1986, à l'âge de 78 ans.

Au Manoir Cartierville, Armandine Paré est décédée le 16 mars 1986, à l'âge de 78 ans.

À Hull, M. Algoria Cousineau est décédé à la mi-mars 1986, à l'âge de 74 ans. Il laisse sa femme Marie-Berthe Tourigny.

M. Léo Parent est décédé le 10 avril 1986, au Centre de la Santé de Laval, à l'âge de 70 ans.

La mère de Robert Hardy est décédée à la mi-avril 1986.

M. Paul-Émile Tourigny est décédé le 29 avril 1986, à l'âge de 73 ans.

*Nos sincères condoléances.*

## Naissances et baptêmes.

À Brossard, Josée est née le 2 février 1986, 2e fille de Claude Drouin et Cécile Lelièvre. Elle a été baptisée le 15 février 1986.

Laura est née le 7 décembre 1986, premier enfant de Noëlla Drouin et André Bernier. Elle a été baptisée le 5 avril 1986, à St-Agapit, près de Lévis.

À Laval, Natacha est née le 5 février, premier enfant de Denis Henry et Line Fréchette, et a été baptisée le 6 avril 1986.

Valérie est née le 4 février 1986, premier enfant de Jean Lapalme et Liette Geoffroy, et elle a été baptisée le 13 avril 1986.

*Félicitations aux heureux parents!*

## Activités pour les sourds

À Vaudreuil, le pique-nique annuel en plein-air aura lieu le dimanche, le 17 août 1986. Venez nombreux!



Association des  
adultes avec  
problèmes auditifs  
de Montréal  
Association of  
Hearing-Impaired  
Adults of Montreal

(Mouvement de consultation et de collaboration dans le domaine de la surdité.)  
(an organization in advocacy and cooperation in deafness.)

3600, rue Berri, suite 426, Montréal, Qc H2L 4G9  
TTY (514) 849-0440 voix 849-2658

- BIEN-ÊTRE • ÉDUCATION • LOISIRS • TRAVAIL •
- WELFARE • EDUCATION • LEISURE • EMPLOYMENT •

Toutes personnes ayant des problèmes auditifs, les intervenants, les parents des enfants sourds et autres personnes intéressées sont invitées à adhérer comme membres. N'hésitez pas à nous contacter.

### COTISATION

Membre actif (sourd)  5,00\$\*  
Membre de soutien (non-sourd)  10,00\$ ou plus.

\*tout changement de cotisation peut être apporté sans préavis.

*All hearing impaired persons, hearing professionals, parents of deaf children and other interested persons are invited to adhere as members. Do not hesitate to contact us.*

Active member (deaf)  \$5.00\*  
Supporting member (non-deaf)  \$10.00 or more.

\*Rate subject to change without notice.

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR  
AN AGENCY FINANCED BY



## ... AVIS ... AVIS ... AVIS ...



**La Fondation  
des Sourds  
du Québec.**

Pavillon Lucien Pagé, 1550, rue Saint-Viateur  
Charlesbourg, Québec, G2L 1M8  
Téléphone: (418) 623-9801, local 237 VOIX  
(418) 623-7377, local 238 ATME  
3600, rue Berri, suite 409, Montréal, Qué. H2L 4G9  
Téléphone: (514) 845-8360

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC. est votre point de ralliement en vue de l'amélioration de vos conditions de vie.

Que vous soyez un individu ou une association, nous avons une oreille pour vous écouter. N'hésitez pas à communiquer avec nous afin de nous soumettre vos difficultés, dites-nous **ce que vous faites et où vous êtes.**

Procurez-vous votre carte de membre elle ne coûte que **2,00\$** annuellement.

Nous avons maintenant deux points de service: Québec et Montréal

Nous avons hâte de vous connaître.



## Aux personnes sourdes qui voudraient étudier au cégep du Vieux-Montréal: c'est possible!

Voulant en savoir davantage sur les services que le cégep du Vieux-Montréal offre aux sourds, je suis allé rencontrer M. Paul Bourcier, responsable du projet d'encadrement des étudiants sourds au cégep du Vieux-Montréal.

C'est ainsi que j'ai pu savoir que c'est en 1982, l'année internationale des personnes handicapées, que des jeunes de la polyvalente Lucien-Pagé ont fait des pressions auprès du Ministère de l'Éducation et ont obtenu des services adéquats afin de poursuivre leurs études au niveau collégial. Dans la même année, sept sourds étaient déjà inscrits au cégep.

Aujourd'hui, deux cégeps offrent des services d'interprétation orale et gestuelle et de preneurs de notes, soit le cégep du Vieux-Montréal à Montréal, et le cégep de Ste-Foy, en banlieue de Québec.

Saviez-vous que cette année, dix étudiants bénéficient d'interprétation orale et vingt-et-un profitent de l'interprétation gestuelle? Les programmes d'études choisis sont: sciences humaines, de la santé, de l'éducation, informatique, génie civil, électrotechnique, techniques infirmières, imprimerie et administration. L'âge de ces étudiants se situe entre 20 et 25 ans.

L'éducation des personnes sourdes dans les cégeps atteindra cette année sa quatrième année, et une évaluation se fera, d'ici peu de temps, par le Ministère de l'Éducation. Pour les années à venir, on espère toutefois pouvoir continuer d'offrir des services d'interprétation, et poursuivre la formation d'interprètes oraux et gestuels. Voici maintenant une entrevue que m'a accordé un étudiant sourd, bénéficiaire du service d'interprétation gestuel, François Ste-Marie.



**R. Charron:** François, es-tu satisfait de tes cours au cégep?

**F. Ste-Marie:** Oui, j'en suis très satisfait, et je suis content de mon orientation.

**R.C.:** Comment trouves-tu le service d'interprétation?

**F. Ste-Marie:** Je le trouve très bien et quand surviennent des difficultés, je vais voir Paul Bourcier, qui s'en occupe. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de problème et j'en suis très content. Cela va très bien.

**R.C.:** Quels sont vos rapports avec les entendants du cégep?

**F. Ste-Marie:** Au début, c'est difficile quand tu entres dans les classes. Pour moi, ça fait maintenant un an et demi que j'étudie au cégep du Vieux-Montréal, et il y a encore des entendants qui s'imaginent différentes choses sur les sourds. Mais il reste qu'il y a d'autres



entendants qui sont très intéressants, et il y en a même qui aimeraient prendre des cours de L.S.Q. En général, je peux dire que j'ai de très bons contacts avec les entendants, même avec mes preneurs de notes.

**R. C.:** Pourquoi, un preneur de notes?

**F. Ste-M.:** Quand le professeur donne son cours, nous suivons l'interprète, et il est impossible de prendre des notes en même temps. Alors le preneur de notes le fait pour nous, et il est payé pour ça, par contrat. Souvent, le preneur de notes est vraiment intéressé, et il n'aura pas de difficulté à communiquer avec nous. On se tient avec les autres sourds, mais il n'y a rien qui nous empêche de communiquer avec des entendants.

**R. C.:** Vous êtes combien de sourds dans votre classe?

**F. Ste-M.:** Avant, il y avait une fille sourde dans ma classe, mais elle a changé d'orientation. Je suis maintenant le seul sourd dans mon programme au cégep du Vieux-Montréal.

**R. C.:** As-tu l'impression d'être considéré à part égale avec les autres étudiants?

**F. Ste-M.:** Oui. D'abord, j'étudie avec des entendants et, personnellement, je me sens d'égal à égal avec eux. On a des services qui nous sont offerts, c'est tout. Il y a des secteurs ou des programmes d'études où il est plus difficile d'être admis ou de réussir, mais je me dis que si les sourds le veulent vraiment, ils peuvent réussir. Paul Bourcier peut nous appuyer.

**R. C.:** Vous avez un bon contact avec Paul Bourcier?

**F. Ste-M.:** Oui. Paul, c'est le responsable. Si nous avons des problèmes avec le professeur, l'interprète, le preneur de notes, pour différentes choses, tu vas voir Paul. C'est lui qui va te conseiller et te dire: "Va voir telle ou telle autre personne." Par exemple, si tu as besoin d'un prêt ou d'une bourse, ce n'est pas Paul qui en est le responsable, mais il peut te dire qui aller voir. C'est comme conseiller que Paul travaille auprès de nous.

R. C.: Avez-vous plus de difficulté qu'un entendant à étudier?

F. Ste-M.: Non, pas avec les services que nous avons. Mais, en général, on a un problème de lecture. Moi-même, j'ai un problème de lecture, et Mireille Caissy m'aide à travailler: comment répondre aux questions, corriger les fautes... Quand le professeur accepte de nous aider, c'est souvent là qu'on a de la misère, lorsque des professeurs se disent: "Il est sourd, il ne comprend pas, il ne sera pas capable..." Après, on se demande si l'on va réussir. Et ce n'est pas seulement à cause de notre surdité. Il y a des entendants qui trouvent cela aussi difficile que nous.

R. C.: Espères-tu te trouver du travail dans le domaine que tu étudies?

F. Ste-M.: Oui, et je ne crois pas avoir de difficulté. Je parle, j'entends un peu et j'aimerais un jour être comptable agréé ou peut-être professeur de mathématiques. À peu près la moitié des étudiants vont ensuite à l'université, et l'autre moitié vont sur le marché du travail. Souvent, ils ont un stage à faire, ce qui leur donne plus de chances.

R. C.: Crois-tu pouvoir obtenir ton D.E.C.?

F. Ste-M.: Ordinairement, au cégep, ça prend trois ans pour obtenir un D.E.C., mais j'avais commencé mes études au cégep Maisonneuve, et j'ai manqué beaucoup de cours. Cela fait maintenant trois ans et demie que j'étudie au niveau collégial.

R. C.: Au cégep Maisonneuve, est-ce qu'ils offrent les mêmes services aux sourds?

F. Ste-M.: Non, il n'y a pas de services pour les sourds. Le seul cégep de la métropole qui nous offre des services, c'est le cégep du Vieux-Montréal. Moi, je viens de l'extérieur de Montréal. Je n'étais pas au

courant des services, et c'est mon frère qui m'a informé des services existants pour les sourds au cégep du Vieux-Montréal. Au cégep Maisonneuve, je trouvais que c'était du monde "snob", ils ne voulaient pas aider personne, comme s'ils étaient orgueilleux. Donc, puisque le cégep du Vieux-Montréal offre des services, tu n'as pas vraiment le choix du cégep.

R.C.: Aimerais-tu pouvoir aller à l'université?

F. Ste-M.: Oui, mais avant, il faut que je m'informe sur ce dont j'aurai besoin pour être admis à l'université. Si je me sens prêt pour y réussir, j'irai. Plus le moment approche, plus j'ai hâte. J'ai eu des services, je me sens d'égal à égal, ça me donne le goût de continuer.

R. C.: Si tu avais des conseils à donner aux personnes sourdes qui voudraient étudier au cégep, que leur dirais-tu?

F. Ste-M.: Souvent, je rencontre des sourds qui me demandent si je trouve cela difficile au cégep. Moi, je leur dis que ce n'est pas ça l'important que l'important, c'est que toi, tu as le goût de le faire. Quand tu aimes faire ce que tu fais ou voudrais faire, c'est cela qui compte, selon moi.

R. C.: François Ste-Marie, je te remercie de cette entrevue, et j'espère qu'elle sera profitable pour nos lecteurs. Je tiens aussi à remercier M. Paul Boucier pour sa précieuse collaboration. Ne lâchez pas!

### Saviez-vous que...

— Judi Richard, du groupe "Toulouse", aussi femme de Yvon Deschamps, suit des cours de L.S.Q.?

— Raymond Lévesque, celui qui a popularisé la chanson "Quand les hommes vivront d'amour", a un problème de surdité sévère?



# SOIRÉE DU PRÉSIDENT

*Lion Roland Aubry*

organisée par

**Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)**

**SAMEDI LE 28 JUIN 1986**

à 17 heures avec cocktails au local

**Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.  
7888 rue St-Denis, Montréal**

**PRIX DE PRÉSENCE - MUSIQUE**

#### COMITÉ D'ORGANISATION

Luc Michaud, *responsable* Tél.: 271-4317

Jean-Guy Beaulieu, *secrétaire* Tél.: 722-0988

André Leboeuf, *trésorier*

Raymond Richer, *responsable de la vente de billets* Tél.: 524-6637

#### Les billets sont en vente par les lions:

Roland Major - Daniel Péladeau - Fernand Hébert - Maurice Baribeau - Robert Brière - Maurice Livernois

Souper et danse ..... **12.00\$**

Danse seulement après 20 heures... **3.00\$**

Étudiant avec carte et Âge d'Or... **2.00\$**

DATE LIMITE DE RÉSERVATION est 24 juin 1986  
(pour le souper et danse)



## AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN INC.

3488, RUE RADIN, JONQUIÈRE, P.QUÉ. — G7X 7L4

TÉL.: LOCAL: **(418) 542-6797** (ATME)  
RÉS.: **(418) 548-5411** (ATME)



## Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9

(418) 229-1224 (ATME)

Gilles Fortin, président  
Michel Thibaudeau, vice-président  
Carmen Champion, secrétaire  
Yvon Veilleux, trésorier

Cyrille Maheux, directeur  
Alain Gauthier, directeur  
Ghislain Boucher, directeur  
Linda Quirion, personne ressource

# Pilon®

FOURNITURES DE BUREAU

Siège social: 700 boul. Lebeau,  
St-Laurent, Québec, H4N 1S1 / 332-4440

## National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE  
691-4366



G. LEBOEUF  
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri  
Montréal, Qc.

Sortie  
métro Sherbrooke



## Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

Nouveau conseil d'administration 1986-87

Présidente: Claire Mélançon  
Vice-président: Guy Leboeuf  
2e vice-présidente: Jocelyne Proulx

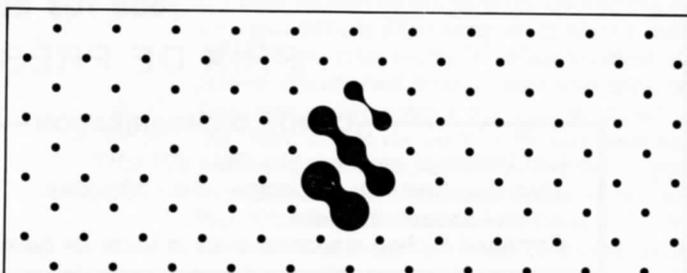
Secrétaire: Denise Corbeil  
Sec. corresp.: Marguerite Côté  
Trésorier: André Chevalier

Ass. Trés.: Laurent Mignacco  
Directeur: Guy St-Pierre  
Directrice: Donna Bell

## Mini-nouvelles de l'A.S.Q.

Ce communiqué a pour but de vous informer que le conseil exécutif de l'A.S.Q. a démissionné le 9 novembre 1985, et qu'un nouveau conseil exécutif a été élu le 16 mars 1986, avec six nouveaux administrateurs. Voici la composition du nouveau conseil exécutif de l'A.S.Q.:

Président: **Dominique Tremblay**  
Vice-président: **Marcel Rouleau**  
Secrétaire: **Claude Moreau**  
Assistante-secrétaire: **Diane Vidal**  
Trésorier: **Gilbert Sirois**  
Assistant-trésorier: **André Gosselin**  
Organisatrice: **Chantal Blais**  
Directeur général: **Roger Duchesne**



Ateliers des Sourds  
85, rue de Castelnau ouest  
Montréal, QC H2R 2W3  
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie  
Photocomposition  
Reliure



# 8e Championnat canadien de curling pour les sourds

Du 6 au 12 avril 1986, à Ottawa.

Par Larry FAROVITCH  
et Julienne BERGERON

Huit équipes masculines et 6 équipes féminines ont participé à ce championnat. Parmi elles, on comptait deux nouvelles équipes masculines, celles de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, et une nouvelle équipe féminine, celle de la Nouvelle-Écosse.

Le tournoi s'est bien déroulé. Malheureusement, notre équipe masculine n'a pas gagné le championnat. Voici les résultats du tournoi chez les hommes:

ÉQUIPES	G	P
Alberta	6	1
Saskatchewan	6	1
Manitoba	5	2
Colombie-Britannique	3	4
Québec	3	4
Nouvelle-Écosse	2	5
Ontario	2	5
Nouveau-Brunswick	1	6

Chez les hommes, l'équipe de Larry Farovitch, de Montréal, s'est classée 4e. M. Farovitch en était à sa septième participation aux Championnats canadiens de curling pour les sourds, et il espérait toujours arriver au premier rang du championnat et recevoir la médaille d'or. Il a fait tout son possible pour y parvenir, mais il n'a pu faire mieux que d'atteindre la 4e place. La médaille d'or, ce sera la prochaine fois.

Voici maintenant de petites nouvelles sur les compétitions féminines. Quand les équipes de l'Alberta et du Québec, dont la capitaine est Suzanne Rivard, de Trois-Rivières, ont joué ensemble, les efforts des québécoises les plaçaient en 2e place pour la médaille d'argent, et les spectateurs criaient pour encourager les québécoises. Une fois que le score est devenu nul, les deux équipes ont dû jouer une autre partie, et ce fut l'équipe féminine de l'Alberta qui a gagné.



Les membres des équipes masculine et féminine de curling du Québec.



L'équipe de l'Alberta, championne masculine du tournoi, pose fièrement avec son trophée, en présence de Madame le Gouverneur-Général du Canada, Madame Jeanne Sauvé, invitée d'honneur pour l'occasion.

Marie-Josée Lefebvre, âgée de 19 ans, de Trois-Rivières, est la plus jeune joueuse féminine du Canada, et elle s'est classée 3e. Noreen Craig, de Montréal, âgée de 54 ans, la joueuse la plus âgée du Championnat, s'est classée 2e. Beverley Loree, originaire de Vancouver mais vivant à Montréal depuis quelques années, s'est classée en 4e position. Voici maintenant le classement final des équipes féminines:

ÉQUIPES	G	P
Manitoba	10	0
Alberta	8	2
Québec	6	4
Ontario	3	7
Saskatchewan	3	7
Nouvelle-Écosse	0	10

M. Farovitch nous a expliqué que le problème des équipes masculines et féminines du Québec, c'est le manque de pratique ensemble, parce que les joueurs d'une même équipe viennent de villes différentes, tandis que les joueurs des équipes de l'Ouest pratiquent ensemble depuis le début jusqu'à la fin de la saison de curling. Alors c'est plus facile pour eux de gagner. Nous, nous ne connaissons pas bien leur technique de jeu. Pourtant, même quand on a perdu, on sentait quand même que nos équipes masculines et féminines québécoises sont les meilleures de l'Est du Canada.

Bravo à l'équipe féminine du Québec, qui s'est classée en troisième position, remportant ainsi la médaille de bronze!

## ANNONCE

Le 10e championnat canadien de curling pour les sourds aura lieu au Québec, du 13 au 19 mars 1988 (dates non officielles). Les responsables du comité hôte seront MM. Macklin Young, président du comité, et Larry Farovitch, vice-président.



# 10e tournoi provincial de ballon sur glace "GALA SPORT"

À Victoriaville, le 22 mars 1986.

Par Jocelyn LAMBERT  
Président de l'A.S.V.

12 équipes ont participé cette année au 10e Tournoi provincial de ballon sur glace des sourds, à Victoriaville, le 22 mars dernier.

Chez les hommes, dans la classe "CC", il y avait 5 équipes: Kinsmen du Québec, vétérans, A.T.S., Tigres de l'A.S.V. et C.S.S.M.

Dans la classe "C", il y avait 4 équipes: A.S.V., Vidéo-Sourds du Québec, Ass. des sourds de Beauce et Regroupements de sourds de Charlesbourg.

Chez les femmes, il y avait 3 équipes: Vidéo-Sourds Sport "Blancs", Vidéo-Sourds Sport "Rouges", et Vidéo-thèque-sourds de Québec.

Le samedi soir, après le tournoi, nous avons organisé un "gala sport" pour honorer nos athlètes sourds du sport amateur au ballon sur glace. Avec M. Benoît Mercier, j'ai distribué 54 trophées à autant de personnes méritantes, ainsi que des bourses aux équipes championnes du tournoi dans chaque catégorie. Voici un reportage photographique des heureux récipiendaires.

Champions masculins, classe "CC": Tigres de l'A.S.V.: 450,00\$, finalistes: A.T.S.: 225,00\$; champions masculins, classe "C": A.S.V.: 225,00\$, finalistes: Vidéo-Sourds du Québec: 150,00\$; championnes féminines: Vidéo-Sourds Sports "Blancs": 200,00\$, finalistes: Vidéo-thèque-sourds de Québec: 100,00\$

Photographe: Christian JODOIN



RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE D'OR "ASSIDUITÉ" remise à tous ceux et celles qui ont participé à tous les 10 tournois provinciaux de ballon sur glace des sourds: MM. Marcel Lelièvre, Daniel Gagnon, Jean Lacoste, Sylvain Breault, Maurice Groleau et Jacques Vadeboncoeur; Mme Micheline Letarte et Mlles Linda Lelièvre et Nancy Heaterington. À l'extrême gauche, debout, Benoît Mercier et à l'extrême droite, assis, Jocelyn Lambert. N'apparaît pas sur la photo: M. Gaétan Jean, lui aussi fidèle depuis 10 ans.



RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE D'OR "BÉNÉVOLES": Jean-Claude Simoneau, Claude St-Cyr, Daniel Scalabrini, Luc Dorval, Bernard Bourque, André Letarte, Laurianna Mercier, Sylvie Ouellette, Denis Berthiaume, Lise Simoneau, Francis Lessard, Normand Lapalme, Maurice Groleau, Pierre Gosselin, Pierre Despatie, Marie-Louis Boisvert, Lise Lambert, Lucie Nicol, Nancy Heaterington et Yvon Mantha.

Benoît Mercier a eu l'excellente idée de faire tricoter deux chandails de l'ASV par son épouse Laurianna, pour honorer MM. Denis Berthiaume et Jocelyn Lambert, qui ont travaillé énormément à l'organisation du Festival d'hiver et tournoi de ballon sur glace de l'A.S.V. au cours des dix dernières années. Benoît leur a dit: "Je vous donne ces chandails de l'A.S.V. et je vous félicite. Vous en êtes bien surpris, contents et heureux. Je vous remercie beaucoup."

Finalement, au tirage pour les prix de présence (admission), Christiane Richard a gagné le magnétoscope Toshiba. Elle en était toute heureuse.



**LE MEILLEUR GARDIEN DE BUTS:**  
M. Daniel Gagnon



**LA DAME LA PLUS GENTILLE:**  
Lucie Petit



**LE MEILLEUR ESPRIT COMBATIF  
"DÉFENSEUR":**  
M. Denis Hébert



**LE JOUEUR LE PLUS MOTIVÉ:**  
M. Denis Petit



**LA JOUEUSE LA PLUS UTILE:**  
Mlle Linda Lelièvre



**LE JOUEUR BÉNÉVOLE PAR  
EXCELLENCE:**  
M. Francis Hinds



**LE JOUEUR LE PLUS UTILE:**  
M. Mario Gravel



**LA JOUEUSE BÉNÉVOLE  
PAR EXCELLENCE:**  
Mme Micheline Letarte



**LE MEILLEUR DÉFENSEUR:**  
M. Gaétan Jean



**LE MEILLEUR ESPRIT COMBATIF  
"AVANT":**  
M. Luc Dorval



**LA JOUEUSE MEILLEURE  
DÉFENSEUSE:**  
Mlle Céline Langlois



**LE BÉNÉVOLE PAR EXCELLENCE:**  
M. Gilles Boucher



**LA JOUEUSE AU MEILLEUR ESPRIT  
SPORTIF:**  
Mme Micheline Letarte



**LE MEILLEUR JOUEUR "AVANT":**  
M. Jean-Guy Fréchette



**LE PLUS GENTILHOMME:**  
M. Gérard Labrecque



**LA MEILLEURE GARDIENNE DE BUT:**  
Mlle Patricia Petit



**LE MEILLEUR COMPTEUR:**  
M. Gaétan Jean



**LA MEILLEURE COMPTEUSE:**  
Mlle Linda Lelièvre



**LA MEILLEURE JOUEUSE "AVANT":**  
Mlle Jacynthe Meunier  
(Mlle Marjolaine Huard la remplace sur  
la photo.)



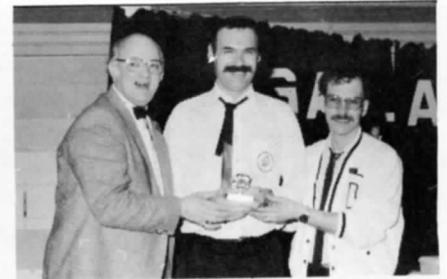
**LE JOUEUR AU MEILLEUR ESPRIT  
SPORTIF:**  
M. Dave Hodgson



LE MEILLEUR INSTRUCTEUR:  
M. Benoît Mercier



LE JOUEUR "CHEVAL":  
M. Lionel Ouellet



LE JOUEUR "COCHON":  
M. Maurice Groleau



**FESTIVAL ANNUEL**  
de  
l'Association des Sourds  
de Victoriaville Inc.  
**LES 27, 28 et 29 JUIN 1986**  
AU DOMAINE DU LAC CRISTAL  
route 162, St-Rosaire, (route 20, sortie 235)



## Compte-rendu du super-spectacle de lutte du 12 avril dernier



Par Jacques VADEBONCOEUR  
Promoteur.

Photographe: Christian JODOIN

Du 13 avril 1985 au 12 avril 1986, soit depuis un an exactement, quatre programmes de lutte ont été organisés, le quatrième étant celui présenté lors de la soirée de la remise des trophées, au sous-sol de l'église St-Édouard, au 425 est, rue Beaubien, à Montréal.

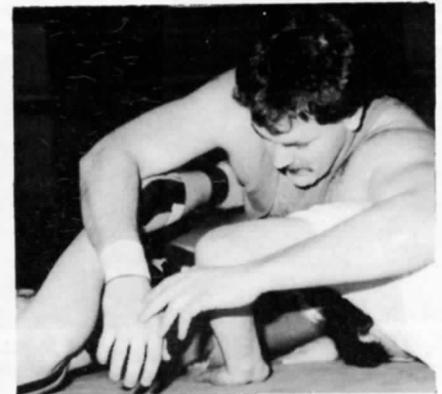
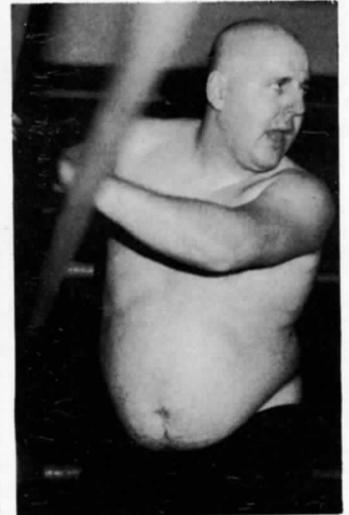
Il y eut moins de monde que prévu, en raison du match de hockey à la télévision (Montréal - Boston). Mais malgré tout, l'ensemble des combats fut meilleure que lors des trois (3) premiers programmes de lutte présentés depuis un an.

D'abord, dans le combat principal, celui de M. "X" v/s Sylvain Goyer, ce dernier a passé bien près de démasquer M. "X". Dans les derniers instants, il ne restait que quelques lacets à enlever pour retirer le masque du visage de M. "X". Ce combat a également vu l'intervention des lutteurs "Justice" Chamberland et "l'avocat" Vallée. Sylvain Goyer est néanmoins sorti vainqueur de ce combat malgré ces incidents, au moyen de la prise du sommeil.

Voici maintenant les résultats des autres combats. D'abord, pour le championnat par équipes, Lacoste et Valois sortaient vainqueurs, aux dépens de Chamberland et Vallée. Du même coup, les honneurs de la ceinture allaient à Lacoste et Valois.

Dans les autres combats, Richard l'animal disposait de l'inconnu en peu de temps, alors que dans le premier affrontement de la soirée, Luc Moreau et Bruno Gaboriaud se livraient un "no contest".

En passant, signalons que la prochaine soirée de lutte aura lieu à Québec, le 6 septembre 1986. Bienvenue à tous nos supporters.



L'ASSOCIATION DES GOLFEURS SOURDS DU QUÉBEC INC.  
présente son

# 18<sup>e</sup> TOURNOI ANNUEL

qui aura lieu à

LE GOLF DE ROUVILLE INC.

4230 Rang de la Rivière, St-Jean-Baptiste de Rouville, Qué.

**SAMEDI ET DIMANCHE, LES 23 et 24 AOÛT 1986, À 11:00**

(Compétition de 36 trous)

## TROPHÉES, PRIX ET AUTRES SURPRISES

Meilleur handicap

Classe A — Premier **\$200<sup>00</sup>**

Classe B — Premier **\$175<sup>00</sup>**

Classe C — Premier **\$150<sup>00</sup>**

Le plus long coup de départ (no 9) sur ABC

Le coup d'approche le plus près du trou (no 18) sur ABC

Le plus bas des points pour put sur 18 trous ABC

Pointage brut (premier seulement) **\$100<sup>00</sup>**

**APPROXIMATIVEMENT 40 GOLFEURS RECEVRONT DES PRIX TOTALISANT ENVIRON**

## COÛT D'INSCRIPTION

N° 1 HOMMES — FEMMES	
MEMBRE	\$ 5.00
PRIX	\$20.00
GOLF (2 jours)	\$36.00
SOUPER	\$20.00
TOTAL	\$81.00

N° 2 INVITÉS	
SOUPER	\$25.00

**\$2,000** en bourse  
(Dépendant du nombre de participants)

**POUR RÉSERVER, UN DÉPÔT DE \$50.00 (HOMMES), ET (FEMMES), ET \$25.00 (INVITÉS) EST EXIGÉ AVANT LE 9 AOÛT 1986.**

P.S. Après le 9 août 1986, si le dépôt (pour hommes et femmes) n'est pas fait, une pénalité au montant de \$2.00 sera imposée pour les retardataires.  
**IMPORTANT:** Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale de l'Association qui aura lieu vendredi soir, le 22 août 1986, à 19h00 à la Brasserie Bonaventure, rue Antoine, coin Mansfield, Montréal, près de la Place Bonaventure.

**SOUPER: Samedi le 23 août 1986 à 19h30**

**PRIX ET TROPHÉES: Dimanche le 24 août 1986, à 19h00**

**Le Domaine de Rouville Inc. — BAR — DANSE — BANQUET (Admission générale \$5.00)**

## Commanditaire

ATS Appareil de Télécommunication pour les Sourds  
TDD Telecommunication Device for the Deaf



## Les Services ATS-Sourd Inc.

Siège social/Head Office: Montréal

65 ouest, de Castelnau, C.P. 40, Outremont, Montréal, QC H2V 4M7

ATS/TDD (514) 272-2629 — Voix/Voice (514) 272-5727

-----  
Pour plus d'information, veuillez entrer en contact avec:

**Association des Golfeurs Sourds du Québec Inc.**

a/s Gérard Labrecque, président du tournoi et Ginette Gingras-Nadeau, trésorier

C.P. 664, Station "R", Montréal, Québec H2S 3L1

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du  
Montréal métropolitain, Inc.  
3600 rue Berri, suite 410,  
Montréal, Qué. H2L 4G9



## LES NOUVELLES IMPRIMANTES À MÉMOIRE ATS DE KROWN SONT RENVERSANTES!

Et voici la nouvelle gamme d'imprimantes à mémoire Porta Printer Plus ATS de Krown Research : les **MP20**, **MP20D** et **MP40D**. Chaque ATS est muni d'un clavier type machine à écrire à **QUATRE RANGÉES**, d'un **ÉCRAN DE VISUALISATION** fluorescent **GRANDE TAILLE** et **HAUTE LUMINOSITÉ** avec **CURSEUR CLIGNOTANT** pour faciliter la lecture, d'une **IMPRIMANTE INCORPORÉE** avec impression en **MAJUSCULES** et **MINUSCULES** pour différencier les messages reçus des messages envoyés, et d'une **MÉMOIRE** grande capacité de 2048 caractères pour conserver et envoyer des messages.

**Les nouveaux ATS de Krown offrent plus de possibilités  
que tous leurs concurrents.**

#### **MP20**

- visualisation 20 colonnes
  - imprimante 20 colonnes
- Et, en plus de ces fonctions standard :*
- mémoire de 2048 caractères
  - 4 tampons pour messages
  - impression majuscules/minuscules (pour différencier messages reçus/messages envoyés)
  - batterie longue durée remplaçable (1 1/2 à 2 heures de charge)\*
  - étui de transport en vinyle\*
  - vitesse internationale
  - mémoire de 8 K en option
  - possibilité d'extension modulaire

#### **MP20D**

*En plus des fonctions standard de la MP20 :*

- appel par clavier
- appel par mémoire
- appel par bouton-poussoir/impulsions
- répertoire incorporé
- doubles jacks modulaires
- réponse automatique
- accès aux messages à distance
- indication heure/date en option

Les unités sont toutes offertes avec débit 110/300 baud émission/réponse ASCII.

#### **Haut de gamme MP40D**

- imprimante 40 colonnes
  - visualisation 32 caractères
- En plus des fonctions standard de la MP20 et de la MP20D :*
- affichage du nombre de caractères de message
  - mémoire à batterie de secours
  - En option :
    - ensemble batterie
    - couplage acoustique
    - étui de transport
- \*REMARQUE : la batterie remplaçable et l'étui de transport en vinyle ne sont pas compris dans le modèle de base de la MP40D, et sont offerts en option uniquement.

**Krown Research... La société par rapport à laquelle les autres se jugent**  
Adressez-vous à un détaillant agréé Krown dès aujourd'hui ou écrivez-nous  
pour obtenir notre brochure gratuite en couleurs.

Tous les produits Krown Research sont entièrement garantis contre tous vices de matériau et de fabrication pendant une période d'un an, et homologués selon les normes UL de sécurité. Les prix et spécifications sont sujets à modification sans préavis.

Ces machines sont offertes avec des messages-systèmes en français



**Krown**  
research, Inc.  
The Porta Printer Company



**Services ATS-Sourd Inc.**  
65 ouest, de Castelnau  
Montréal, QC H2R 2W3  
**ATS 514 - 272-2629**  
**Voix 514 - 272-5727**